

SEPTTEUIL MAG

Liberté • Égalité • Fraternité

Toute l'info de notre village

DOSSIER

Le budget

ÉVÉNEMENTS

Voyage des aînés
avec le CCAS

VIE ASSOCIATIVE

Le Chemin des Mots

ACTUALITÉS

La CCPH et le
développement économique

Un nouveau chef au
Centre de secours

Ouverture de la Boîte à livres



— À vos agendas !



9 SEPTEMBRE

Le forum des associations

Le forum des associations aura lieu le dimanche 9 septembre. Venez vous inscrire ou vous réinscrire, prendre connaissance des horaires et rencontrer les professeurs. Si vous n'avez pas encore d'idée précise de ce que vous voudriez faire cette année, il y aura certainement des activités que vous ne connaissez pas et que vous pourrez découvrir avec leurs animateurs.



30 SEPTEMBRE

La foire à tout

Elle se tiendra le dimanche 30 septembre. Vous pourrez vous inscrire à partir du 20 août à la mairie. Le règlement et le bulletin d'inscription seront disponibles sur le site internet et la page Facebook de la mairie, ou à l'accueil de la mairie. Renseignements auprès de Madame Guilbaud au 01 30 93 40 44. Bonne journée à tous, vendeurs et acheteurs.



18 SEPTEMBRE

Voyage des aînés

Le voyage des aînés est prévu pour le mardi 18 septembre. Cette année, nous irons à Paris et plus précisément à Montmartre, pour un déjeuner spectacle dans un cabaret et une promenade en petit train touristique. Vous trouverez toutes les informations et le bulletin d'inscription en page 8. Nous espérons vous retrouver nombreux comme chaque année.



Renseignements auprès des associations et/ou en mairie.



12 OCTOBRE

Ramassage des encombrants

Le prochain aura lieu le vendredi 12 octobre. Rappelons que les pneus, les bouteilles de gaz, les pots de peinture, les batteries ne sont pas acceptés. Ni les gros appareils électroménagers qui doivent être apportés en déchetterie ou repris en magasin lors d'un nouvel achat. Mais il est vrai que de nombreux ferrailleurs passent avant les camions du SIEED et que ces gros appareils les intéressent.

Vous trouverez toutes les précisions sur www.sieed.fr



L'été est là ! Si la chaleur retrouvée est agréable, attention toutefois aux possibles épisodes de canicule :

- Les personnes vulnérables peuvent se déclarer / être déclarées auprès du CCAS (tél.: 01 30 93 45 56). Ces personnes seront contactées régulièrement afin de s'assurer qu'elles vont bien.
- Pour tous, pensez à vous hydrater régulièrement et vous protéger des chaleurs.

Photo de couverture: © Didier Dujardin
Septeuil Mag n° 18 / Juillet 2018

- Directeur de la publication: Dominique Rivière
- Rédaction: Didier Dujardin, Inma Husson, Valérie Rivière, Bérénice Luchier, les associations
- Conception graphique © Sheep & Co
- Impression: Exaprint - Tirage à 1 100 ex
- Diffusion: Équipe de bénévoles



Le printemps a été très pluvieux. Deux fois la Flexanville et la Vaucouleurs sont sorties de leur lit, inondant les riverains. Si le dérèglement climatique en est en grande partie responsable, il existe aussi malheureusement des causes humaines qui aggravent la situation. En effet, une commune en aval et des propriétaires

privés laissent leurs vannes fermées, empêchant l'écoulement du flot. Il n'est plus possible que cette situation perdure.

Les travaux engagés dans notre commune suivent leur cours. La construction de la restauration scolaire respecte son planning ; les entreprises vont pouvoir effectuer les travaux bruyants, maintenant que les enfants sont en congés. Il y aura aussi d'importants travaux de voirie cet été. La CCPH va assurer le renouvellement du revêtement rue de Houdan et rue Maurice Cléret. Auparavant, nous en profiterons pour moderniser le réseau d'eau potable rue Maurice Cléret, qui n'est plus adapté aux besoins des pompiers. Et sur notre propre budget, nous financerons la réfection du Chemin Vert.

La Boîte à livres, installée dans l'ancienne cabine téléphonique près de la poste, a été inaugurée lors du Chemin des Mots organisé par Comi7. Nous espérons

qu'elle sera un lieu de partages et d'échanges, vous permettant de découvrir de nouveaux auteurs et ouvrages. Utilisez-la sans modération. Vous trouverez un article sur son fonctionnement dans ce numéro.

L'été, espérons-le, va nous permettre de nous détendre. Faisons-en aussi une période de solidarité. D'abord entre voisins, en rendant service à ceux qui partent pour arroser leurs plantes, garder leurs animaux ou surveiller leur habitation. N'hésitez pas à utiliser la page Facebook Septeuil Officiel pour passer des offres ou demandes de services.

Entraide aussi vis-à-vis des personnes seules ou âgées car il est bien connu qu'elles sont encore plus isolées au moment des vacances. Alors pensez à demander à vos voisins âgés s'ils n'ont pas besoin d'aide pour leurs courses ou autre chose.

La municipalité et moi même souhaitons un bel été à ceux qui prennent des vacances, à Septeuil ou ailleurs. Et bon courage à ceux qui travaillent et qui permettent que tout ne s'arrête pas l'été.

*Le maire, Dominique RIVIÈRE
et toute l'équipe municipale*

SOMMAIRE

ÉVÉNEMENTS	2	URBANISME	11
ÉDITORIAL	3	PORTRAITS	
ACTUALITÉ		Septeuil Automobiles	12
Que fait la CCPH pour notre développement économique ?	4	FG Auto Moto	12
Un nouveau chef au centre de secours	5	DOSSIER	
Une Septeuillaise au conseil départemental	6	Le budget	13
La Boîte à livres	6	VIE ASSOCIATIVE	
Les jardins participatifs, qu'est-ce que c'est ?...	7	Comi7	17
Bientôt vos cartes d'identité et passeports à Septeuil	7	FRVescences	19
Le voyage des seniors 2018 avec le CCAS	8	ÇA S'EST PASSÉ	20
Le CCAS de Septeuil et ses différents partenariats	8	SI SEPTEUIL M'ÉTAIT CONTÉ	23
Comptes-rendus des conseils municipaux	10	ÉTAT CIVIL – INFOS MAIRIE	4 ^{ème}

— Que fait la CCPH pour notre développement économique ?

Dans le précédent numéro, nous vous avons parlé des compétences de la Communauté de Communes du Pays Houdanais et, parmi celles-ci, nous allons aujourd'hui examiner plus en détail celle qui concerne l'aide au développement économique. La CCPH exerce cette compétence sur son territoire aussi bien vis-à-vis des professionnels que des particuliers, pour l'aide à la création d'entreprise, comme pour l'aide à la recherche d'emploi.

Les Septeuillais qui souhaitent créer leur propre entreprise sur le territoire de la CCPH peuvent donc obtenir divers soutiens, quelque soit le secteur d'activité concerné :

- entretien personnel
 - aide à la réalisation d'une étude de marché (une base documentaire est disponible)
 - établissement d'un prévisionnel financier
 - conseils gratuits de premier niveau auprès d'experts locaux (comptabilité, communication, juridique, etc.)
 - aide à la recherche de locaux (location/vente ou terrains à bâtir, commerces)
 - attribution de financements professionnels sous forme de prêts à taux zéro (prêts d'honneur ou financement de croissance)
 - mise en réseaux avec d'autres entreprises et collectivités locales (convivialité, formations pros, business croisé, etc.)
- Quant à ceux qui recherchent un emploi au sein des entreprises locales, une formation à des outils bureautiques ou un stage/contrat d'apprentissage en entreprise pour les jeunes (collèges et études supérieures), le service emploi est gratuitement à leur disposition. Il leur offre différentes prestations, telles que :
- l'accueil, le conseil, l'orientation et le suivi
 - la formation aux Techniques de Recherche d'Emploi (T.R.E)
 - l'aide à la rédaction de CV et lettre de motivation
 - la mise à disposition de supports d'information et de communication
 - l'accès aux annonces et offres d'emploi
 - l'utilisation de lignes téléphoniques, de postes informatiques avec accès internet et de photocopieurs
 - l'aide à la réalisation d'un projet individuel
 - l'interface avec les organismes publics

Pour plus de renseignements sur ces points, vous pouvez contacter le Service Emploi de la CCPH et plus particulièrement Madame Émilie Laine au **01 30 41 34 17**.

La CCPH organise aussi des manifestations vous permettant de découvrir des entreprises et secteurs d'activités en immersion (semaines de l'Industrie comme celle qui vient de se tenir du 2 au 6 juillet, semaine du Goût,...). Pour ces

événements, c'est Madame Catherine Vergara qui pourra vous renseigner au **01 30 46 99 00**.

N'oublions pas les événements tels que le Forum de l'Emploi et de l'Entreprise, dont la dernière édition s'est tenue à Maulette le 6 octobre dernier et a accueilli 112 intervenants (entreprises, institutions, etc) et plus de 850 visiteurs. Et les résultats ont suivi puisque grâce à ce forum, 25 personnes ont trouvé un emploi.

Si vous envisagez de solliciter l'aide aux jeunes entreprises ou à celles en développement, voici plus précisément ce que la CCPH peut faire pour vous :

- Prise en charge de formations au bénéfice des gérants (la condition d'éligibilité est d'être domicilié dans l'une des 36 communes du Pays Houdanais). Ces formations sont souvent imposées par les chambres consulaires auprès d'artisans/commerçants, comme pré-requis à la création ou à l'exercice d'une activité (restaurant, boulangerie, etc.). Par exemple : 5 jours pour entreprendre, Hygiène Alimentaire, Permis d'exploitation Café Hôtel Restaurant (CHR), Là encore, c'est Madame Catherine Vergara qu'il faut appeler au **01 30 46 99 00** pour en savoir plus.

- Prise en charge financière du diagnostic AD'AP (accessibilité d'un local, démarche obligatoire lors de la vente d'un fonds de commerce/murs). Contact auprès de Timothée Vial, conseiller Environnement / Sécurité / Accessibilité / Hygiène de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, au **78 01 39 43 43 57** ou t.vial@cm-yvelines.fr

- Audit gratuit de votre commerce (hygiène, sécurité, environnement, etc.) avec la Chambre des Métiers 78, contact auprès de Timothée Vial, déjà citée ci-dessus.

- Financement d'entreprises sous forme de prêts à taux zéro (dispositifs de prêt d'honneur et financement de croissance), sous conditions. La responsable du Développement Economique de la CCPH, Madame Fanny Rouard, vous répondra au **01 30 46 82 81** ou deveco@cc-payshoudanais.fr

Enfin, le Développement Économique c'est aussi l'aménagement des zones d'activités (création, gestion, animation, desserte en fibre optique), une activité de bourse aux locaux (mise en relation entre l'offre et la demande), le suivi de l'urbanisme et de la veille foncière (avis sur permis de construire, demandes de travaux, droit de préemption,...), la gestion d'un hôtel/pépinière d'entreprises (Espace Prévôté à Houdan), le soutien aux associations à vocation économique (Association des Entreprises du Pays Houdanais, Association des Commerces du Pays Houdanais), des formations/ateliers sous forme de petits déjeuners thématiques, etc. Plus d'informations auprès de Madame Fanny Rouard, déjà mentionnée plus haut.



Rappelons pour terminer le site Internet de la CCPH : www.cc-payshoudanais.fr/

Un nouveau chef au centre de secours de Septeuil —



L'adjutant-chef Sylvain Kerroui a récemment remplacé le capitaine Rémy Caruso à la tête du Centre de secours Raoul Moulin de Septeuil. C'était l'occasion de rendre une visite à nos sapeurs-pompiers et de leur poser quelques questions sur leur mission au service de la communauté.

Il n'est sans doute pas inutile de rappeler qu'en France métropolitaine 79% des sapeurs-pompiers sont des volontaires qui exercent une activité professionnelle en plus de leur engagement volontaire. Cet engagement est d'une durée de cinq ans et renouvelable jusqu'à ce que le sapeur-pompier soit âgé de 65 ans au plus. Les sapeurs-pompiers professionnels représentent 16% de l'effectif total ; les 5% restant sont des militaires. Ils se trouvent principalement à Paris et Marseille.

Sylvain Kerroui a débuté sa carrière de sapeur-pompier en 1979. Sapeur-pompier professionnel au centre de secours principal des Mureaux, il est également sapeur-pompier volontaire (SPV) à Septeuil à raison de deux jours par semaine. Il est secondé par l'adjutant Sébastien Fougeray, sapeur professionnel, et forme avec les 47 autres SPV l'effectif du centre de secours de Septeuil. Chaque jour, ils se relaient afin que 4 sapeurs-pompiers soient présents 7j/7 et 24h/24.

Le centre de secours Raoul Moulin (du nom de notre historien local) défend 22 communes ; c'est ce que l'on appelle son secteur de premier appel. Les pompiers de Septeuil peuvent être appelés en renfort sur des secteurs de plus en plus éloignés, du deuxième au cinquième appel, voire participer à des renforts extra-départementaux, comme l'été lors des campagnes feux de forêt dans le sud de la France.

Les sapeurs-pompiers ne s'occupent pas que des incendies, c'est même loin d'être leur activité principale dans leurs missions régaliennes de protection des biens, des personnes et de l'environnement. Donnons quelques chiffres : en 2017, les sapeurs-pompiers de Septeuil ont effectué 924 sorties de secours, dont 240 sur la commune de Septeuil proprement dite. Elles se répartissaient en 722 secours aux personnes, 67 interventions sur la voie publique, 73 incendies, 3 risques technologiques et 59 opérations risques divers. La lutte contre les incendies ne représente que 7,9% des sorties de secours.

Les secours aux victimes concernent les malaises, les blessures, les accidents de circulation. Ils peuvent donner lieu à un transport vers l'un des hôpitaux de la région (Mantes, Houdan, Dreux, Rambouillet, Le Ches-

nay,...). Dans les cas les plus graves, sur demande du SAMU, l'hélicoptère de la sécurité civile, basé à Issy les Moulineaux, peut être appelé pour prendre en charge la victime.

Ce qu'on appelle les risques technologiques, ce sont par exemple les fuites de gaz ou les risques de pollution. Enfin, les risques divers couvrent les destructions de nids de guêpes, les pannes d'ascenseur, le nettoyage de la voie publique, les fuites d'eau... Ces interventions peuvent être payantes, comme la destruction d'hyménoptères.

Pour ce qui concerne les moyens, le centre de secours Raoul Moulin de Septeuil dispose d'une ambulance, d'un fourgon incendie avec citerne contenant 3000 litres d'eau et d'un véhicule tous usages. Vous les avez sans doute déjà vus passer dans nos rues. En cas de sinistre important ou d'accident mettant en cause plusieurs véhicules, les sapeurs-pompiers de Septeuil, après avoir pris les premières mesures conservatoires, seront rapidement renforcés par les centres d'incendie et de secours voisins de Maule, Houdan, Méré, Magnanville,... autant que nécessaire.

Lorsqu'on demande au chef de centre ce qu'il aimerait améliorer, il parle d'un coup de peinture dans les locaux pour rendre le quotidien plus agréable. Mais surtout d'un besoin de recrutement. A partir de 18 ans, vous pouvez participer à une sélection, des tests et une formation. Et il y a aussi un besoin d'encadrement en sous-officiers.

La date de parution de ce numéro ne permettait pas de couvrir la cérémonie de prise de fonction de l'adjutant-chef Kerroui, mais nous vous en parlerons dans le prochain numéro.

Si le sujet vous intéresse, nous vous invitons à en apprendre plus sur le site des sapeurs-pompiers des Yvelines : www.sdis78.fr



— Une Septeuillaise au conseil départemental

Si vous avez lu le numéro de printemps du magazine de conseil départemental des Yvelines (mais si, il faut le lire, c'est très intéressant), vous avez peut-être remarqué qu'une Septeuillaise y figurait. En effet, notre concitoyenne Elsa Vervialle a été invitée par Pierre Bédier, président du conseil, à participer à une rencontre de deux heures pour discuter, avec six autres invités, des sujets qui leur tenaient à cœur. Quant à nous, cela a éveillé notre curiosité et nous avons demandé à Madame Vervialle si elle voulait bien répondre à quelques questions.

Elle nous a d'abord dit qu'elle n'était pas invitée au départ, mais qu'elle avait remplacé au pied levé une personne restée bloquée dans la neige : c'était en effet lors des grosses intempéries de février et la célébrité ne tient donc qu'à quelques flocons de neige... La réunion a été agréable, chacun pouvant s'exprimer librement sur les sujets qui lui tenaient à cœur. Beaucoup de questions ont porté sur l'emploi ; Pierre Bédier y a répondu en mettant en avant les bons résultats de l'agence d'insertion *ActivitY'*, l'importance des parrainages et des relations interprofessionnelles. Beaucoup de questions aussi sur l'enseignement et en particulier celle d'Elsa Vervialle sur le collège que nous demandons pour Septeuil, mais ce n'est visiblement toujours pas à l'ordre du jour. Les transports sont aussi un sujet qui a été largement évoqué.

Le président du département s'est montré inquiet et farouchement opposé aux rumeurs de suppression des départements : comment gérer les problèmes de chaque commune au niveau de la région ou du Grand Paris ?

Au niveau de notre département, l'agence *IngénieurY'* apporte ses compétences d'expertise technique aux communes rurales. Nous y avons recours à Septeuil, comme nous vous l'avons déjà dit dans d'autres articles.

Par contre, Pierre Bédier soutient vivement le projet de fusion avec les Hauts de Seine, deux départements complémentaires selon lui et qui peuvent s'apporter beaucoup l'un à l'autre, l'un en termes de richesse, l'autre en termes d'espace.

Diverses suggestions ont été faites par les participants, vous les retrouverez dans l'article du magazine départemental et sur une petite vidéo Youtube « Pierre Bédier face aux Yvelinois »

Nous avons terminé en demandant à Elsa Vervialle s'il restait des questions qu'elle n'avait pas eu le temps de poser ou qui étaient plus locales, mais nous avons visiblement affaire à une Septeuillaise heureuse. Juste un gros souci avec la circulation et les parkings, les trottoirs trop étroits par endroits et le manque de places de stationnement. C'est noté.



La Boîte à livres —



Le dimanche 27 mai, à l'occasion du Chemin des Mots, était inaugurée par messieurs Dominique Rivière, maire de Septeuil et Jacques Favry, président de Comi7, la Boîte à Livres (vous pouvez aussi dire Boîte à Lire, si vous préférez). Vous l'avez sans doute vue, elle est bleue, elle se trouve à côté de La Poste et elle est surmontée d'un mât avec un panneau solaire.

Il s'agit en fait de l'ancienne cabine téléphonique et il est peut-être nécessaire de retracer l'historique de cette transformation. Lorsque Orange n'a plus eu l'obligation de maintenir le service universel dans nos campagnes (il y a longtemps déjà qu'on ne parlait plus de service public), l'opérateur a donné le choix aux communes de démonter les cabines désaffectées ou de les leur céder. Nous avons évidemment fait le second choix et le projet de transformation en Boîte à livres était dans nos esprits depuis long-

temps. Ce sont finalement les bénévoles de Comi7 qui l'on réalisé ; qu'ils en soient remerciés.

Pour le fonctionnement, c'est très simple, le but est de faire circuler les livres. Donc vous y déposez le livre que vous avez adoré et dont vous voulez faire partager le plaisir, ou celui que vous n'avez pas aimé mais que d'autres aimeront peut-être. Vous en prenez un autre, vous le lisez, vous le rapportez ou pas, vous avez toute liberté. Pensez simplement que les livres sont accessibles aux enfants et ne déposez donc pas de livres qui pourraient les choquer. Et si c'est au moment d'aller vous coucher qu'il vous manque un livre de chevet, pas de problème, la cabine est éclairée le soir. Que cela ne vous empêche cependant pas de continuer à fréquenter la bibliothèque de l'Heure Bleue, qui est fort bien fournie et où d'aimables et compétentes bibliothécaires vous attendent.

Mais, nous direz-vous, car vous êtes observateur, que va-t-on faire de la seconde cabine qui est située près de la maison de retraite ? Eh bien, en premier lieu, il faudra la déplacer car elle ne serait guère utilisée à cet endroit. Ensuite, elle peut être installée dans un lieu plus fréquenté, pour servir de seconde Boîte à livres, ou de Boîte à jeux ou autre. Ou encore cédée à une commune voisine. La réflexion est en cours.

Les jardins participatifs, qu'est-ce que c'est ? —



La commission extra-municipale a souhaité étudier la possibilité d'ouvrir des espaces communaux actuellement en friche et de proposer leur transformation en jardins participatifs. Cette proposition a été présentée

au conseil municipal qui a donné son accord. Une convention régissant les règles de fonctionnement de ces jardins doit encore être établie et validée par le conseil municipal.

Mais au fait qu'est-ce que c'est qu'un jardin participatif ?

Tout simplement, c'est un jardin dont plusieurs personnes s'occupent ensemble. On les appelle aussi jardins communautaires, de proximité, collectifs, de voisinage, ou même jardins partagés. Ces jardins sont situés dans les villes, souvent sur des terrains mis à disposition par les mairies ou sur des lopins de terre dans les quartiers. Les jardins peuvent être aussi hors-sol, directement au bas des immeubles, dans des cours et même sur les toits. Bien sûr, nous vivons en milieu rural, mais ce n'est pas pour autant que chacun dispose d'un jardin. Les jardiniers se regroupent généralement en association ou en collectif, car ce n'est pas le rôle des mairies de gérer les jardins. Toutes les générations peuvent ainsi se retrouver pour cultiver des fruits, des légumes et faire pousser des fleurs, dans le respect de chacun et de l'environnement. Le jardin est un lieu génial pour apprendre à respecter la nature. Avec le jardin participatif, on s'entraide, on partage, on apprend. Ensuite,

on plante les fruits et les légumes ou les fleurs qu'on veut faire pousser. Les cultures suivent ainsi le rythme des saisons. Le jardinage permet d'écouter la nature et de suivre ses règles. On peut aussi s'intéresser au monde animal qui vit dans le jardin et parler de biodiversité.

Le jardin participatif est donc un lieu de partage ; on y travaille en groupe, tout le monde participe et échange ses idées. On se dépense, on se détend, on crée des liens. Le jardin participatif est sans aucun doute un lieu dédié pour vivre mieux ensemble.

Et en pratique, le jardin participatif comment ça marche ?

Un jardin participatif est un jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants. Un jardin participatif ne se décrète pas, il prend tout son sens parce qu'il répond aux attentes et aux besoins des habitants d'un lieu. Réunis en association ou dans le cadre d'un collectif, les habitants gèrent le jardin et prennent les décisions collectivement. En ce sens chaque projet est unique par son aménagement et son fonctionnement. Alors si vous avez envie de jardiner en commun, il vous suffit de vous regrouper autour d'une association ou d'un collectif de résidents, puis de prendre contact auprès de la mairie pour constituer votre dossier.

Et où se trouvent les terrains mis à disposition pour cette opération par la municipalité ? Il y en a trois : un terrain derrière La Poste, en contrebas de la rue, un second en bord de rivière sur la place de la mairie et un troisième situé aux Groux. À vos bêches et arrosoirs !

Bientôt vos cartes d'identité et passeports à Septeuil —



Vous savez peut-être que depuis un peu plus d'un an, le processus d'établissement des cartes d'identité et passeports a changé. En effet, ces deux documents ne sont plus délivrés que sous forme biométrique, équipée d'une puce électronique et nécessitant la prise d'empreintes digitales. Mais seules certaines mairies sont équipées du nouveau matériel et ont formé leur personnel. Par conséquent, si vous pouvez à présent faire votre demande dans n'importe quelle mairie, vous ne pouvez peut-être pas la faire près de chez vous.

Pour vous éviter d'avoir à vous déplacer à Mantes, Houdan ou Beynes, la mairie de Septeuil a demandé à recevoir l'équipement nécessaire à l'établissement et au renouvellement des cartes d'identité et passeports. Le personnel de la mairie a été formé en juin et nous vous indiquerons bientôt les créneaux horaires où ces démarches seront possibles (la taille de notre mairie ne permettant pas d'y affecter une personne en permanence).

Attention, cela ne signifie pas que vous allez repartir immédiatement avec votre carte d'identité ou votre passeport ; la fabrication de ceux-ci est toujours centralisée. Il s'agit simplement d'une étape obligatoire pour laquelle vous n'aurez pas à vous déplacer plus loin que la mairie. Profitez-en pour rappeler les étapes :

- vous pouvez commencer par remplir une pré-demande par internet sur le site de l'ANTS. Elle vous fera gagner du temps. Pas besoin de l'imprimer,

le numéro de demande suffit. Si vous ne voulez pas ou ne pouvez pas faire cette pré-demande, l'employé de la mairie le fera avec vous lors de votre venue.

- vous vous rendez à la mairie aux horaires adéquats en apportant une photo d'identité, un justificatif de domicile et votre ancienne pièce d'identité, plus un timbre fiscal dans le cas du passeport. Une fois toutes les formalités accomplies, vous recevez un reçu de votre demande.

- si vous avez fourni un numéro de téléphone portable, vous êtes averti par SMS lorsque votre nouvelle pièce d'identité est prête et vous venez la retirer à la mairie en échange de l'ancienne.

Pour les cas particuliers (perte, vol, premier établissement,...), renseignez-vous sur www.service-public.fr ou à l'accueil de la mairie.

— Le voyage des seniors 2018 avec le CCAS



Vous êtes nombreux à l'attendre : le 18 septembre aura lieu le traditionnel voyage des aînés. Cette année, direction Montmartre et plus précisément la Place Blanche. A deux pas de la place du Tertre nous entrerons dans l'univers magique du Cabaret Chez ma cousine. Institution parisienne depuis 1928, Chez ma cousine offre à son public des spectacles de tradition durant lesquels rires et émotions sont garantis. Pour être apprécié pleinement, le cabaret fonctionne selon le principe du dîner-spectacle. Il vous offre une opportunité unique de partager de bons moments de détente autour d'un repas, dans une atmosphère chaleureuse et conviviale. Nous y sommes attendus vers 12h30.

Pour le menu, nous direz-vous ? Ce sera une surprise ; il faut bien garder un peu de mystère pour cette journée. Et ensuite, vers 16 heures, nous effectuerons la descente de Montmartre en petit train.

Pour les détails pratiques :

- Le 18 septembre, rassemblement au plus tard à 9h45 sur la place de la mairie à Septeuil.
- Départ à 10 heures.
- Le bulletin d'inscription (à découper ou à photocopier) est à remettre à l'accueil de la mairie ou aux permanences du CCAS entre le 10 juillet et le 31 août, avec votre chèque. Pour les Septeuillais de 65 ans et plus, une participation de 30 euros est demandée. Pour les jeunes de moins de 65 ans qui voudraient accompagner, le montant de la participation n'est pas encore fixé et sera communiqué ultérieurement.
- Il vous faudra aussi signer une autorisation pour permettre à la mairie de publier les photos de cette journée sur Facebook et dans le bulletin municipal (une autorisation par personne).

Attention, le nombre de places est limité. Ne passez pas à côté de cette belle journée, que nous serons une nouvelle fois heureux de partager auprès de vous.

En attendant, nous vous souhaitons d'excellentes vacances d'été.

— Le CCAS de Septeuil et ses différents partenariats

Depuis quatre ans, le CCAS de Septeuil s'efforce de vous rendre la vie plus simple au sein de notre village. Son président, Dominique Rivière, maire de Septeuil, a confié une mission en ce sens aux membres du CCAS dès les premières commissions : Ramener des services publics sur notre village dans les domaines de l'action sociale.

La tâche ne s'annonçait pas simple, mais le premier grand événement fut le partenariat avec la CAF. Afin que ce service soit encore plus proche, plus performant, la borne CAF sera déplacée dans le hall d'entrée de la Mairie dans le courant de cette année.

Ensuite, les permanences de l'assistante sociale, Madame Lydie Gibet, sont passées à deux par mois.

Le bus de la PMI fit son apparition sur la place de la Mairie, avec là aussi deux permanences par mois, les vendredis des semaines paires. Téléphonnez au 0 801 801 078 pour prendre rendez-vous.

Il y a aussi bien sûr le partenariat avec la Croix-Rouge du Pays Houdanais, présente tous les mardis après-midi de 13h30 à 16h30 mais aussi, plus discrètement, celle des restos du cœur de Houdan. Ce fut donc tout naturellement que la première édition de la Journée Septeuillaise de Solidarité et du Partage

a vu le jour le samedi 10 mars 2018. Nous vous l'avons relatée dans le numéro précédent ;

Pour la communication, il y a eu la création de la page Facebook, que vous pouvez retrouver à l'adresse suivante : Centre Communal d'Action Sociale de Septeuil. Vous pouvez y trouver des offres d'emplois, des informations sur vos droits auprès de la CAF, le CESU, etc.

Evidemment, nous avons d'autres projets en cours et nous espérons pouvoir vous en parler prochainement.



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SEPTEUIL
INSCRIPTION AU VOYAGE DES AÎNÉS – Mardi 18 Septembre 2018**

À déposer à la mairie ou au CCAS entre le mardi 10 juillet et le vendredi 31 août.

Pour les Septeuillais de 65 ans et plus, une participation de 30 euros est demandée. Pour les accompagnants ayant moins de 65 ans, la participation sera communiquée ultérieurement.

Ce bulletin d'inscription doit être accompagné d'un chèque correspondant au montant de la participation et rédigé à l'ordre de régie CCAS. N'oubliez pas que chaque participant doit signer l'autorisation de publication des photos de cette journée.

Participant 1

Nom : Prénom Agé de moins de 65 ans

Adresse : 78 790 SEPTEUIL

Téléphone :

Participant 2

Nom : Prénom Agé de moins de 65 ans

Adresse * : 78 790 SEPTEUIL

Téléphone * :

*(si différents des premiers)

Montant du chèque :

En cas de problème après l'inscription, merci de nous prévenir au plus vite au 01 30 93 45 56.

Je soussigné(e), demeurant

autorise la Mairie de Septeuil à me photographier, le mardi 12 Septembre 2018, lors du voyage des seniors, organisé par le CCAS de Septeuil et à utiliser mon image. En conséquence de quoi et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise la Mairie de Septeuil à fixer, reproduire et communiquer au public sur ses supports les photographies prises dans le cadre de la présente.

Le bénéficiaire de l' autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser ces photographies dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou tout autre exploitation préjudiciable.

En conséquence de quoi, je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes. Je garantis que je ne suis pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à Septeuil, le

Signature :

— Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Conseil municipal du 30 mars 2018

- Décision du Maire de confier une réfection de voirie sur le CR51 à la société MTP à Coignières
- Vote des taux de fiscalité directe pour 2018
- Approbation des comptes de gestion 2017 des budgets Commune et Eau et assainissement
- Approbation du compte administratif 2017 Commune
- Approbation du compte administratif 2017 Eau et assainissement
- Vote de l'affectation du résultat de l'exercice 2017 Commune au budget 2018
- Vote de l'affectation du résultat de l'exercice 2017 Eau et assainissement au budget 2018
- Vote du budget Commune primitif pour 2018
- Vote du budget Eau et assainissement primitif pour 2018
- Vote des tarifs communaux 2018 : loyers, location des salles, bibliothèque, frais de scolarité, droits de place, cimetière, eau et assainissement, stères de bois, publicité, photocopie, location court de tennis, location matériel, boutique éphémère
- Attribution à la société Collectivité Conseils à Paris de la mission d'assistance conseil sur la gestion de l'assainissement collectif
- Attribution à la société Collectivité Conseils à Paris de la mission d'assistance conseil sur la gestion de la délégation d'eau potable
- Attribution à la société Collectivité Conseils à Paris de la mission d'assistance conseil sur le suivi du Schéma Directeur d'Assainissement
- Attribution à la société Collectivité Conseils à Paris de la mission d'assistance conseil sur le renouvellement des contrats Eau potable et Assainissement collectif
- Incorporation dans le domaine privé communal de biens vacants et sans maître signalés par la Préfecture
- Non-approbation de la modification du PLU relative à la zone Us de La Tournelle
- Cession à titre gratuit de la parcelle cadastrale ZH311 à la commune
- Abrogation du règlement intérieur du conseil municipal et suppression des commissions
- Adhésion au groupement de commandes pour la dématérialisation des procédures (période 2019/2022)
- Mise à jour du tableau des effectifs
- Présentation du Plan d'Aménagement et de Développement Durable
- Réponse à la question de Monsieur Ozilou sur la classe verte 2017

Conseil municipal du 21 juin 2018

- Décision du Maire de confier la réparation de la chaudière de l'école maternelle à la société Ecochauffe à Nogent le Roi
- Décision du Maire de confier les travaux de dévoiement du réseau d'assainissement sous le nouveau bâtiment de restauration scolaire à la société Suez au Pecq
- Décision du Maire de confier le raccordement de la caméra de surveillance rue Duhamel à la société Enedis à St Quentin en Yvelines
- Décision du Maire de confier le branchement d'eau potable pour le nouveau bâtiment de restauration scolaire à la société Véolia à Marne la Vallée
- Vote du tarif de location du logement communal 30 rue Maurice Cléret
- Vote des droits de place 2018 (commerçants, marché, foire à tout, forains)
- Vote de la participation financière au repas du 13 juillet
- Mise en location de deux caves au Château de la Garenne et autorisation au Maire de signer la convention d'occupation avec la société Winella à Rosay
- Création d'un poste permanent de technicien principal de première classe pour assurer les fonctions de gestionnaire technique et urbanisme
- Tirage au sort de la liste préparatoire à l'établissement du jury d'assises 2019
- Adhésion à la prestation de médiation proposée par le CIG
- Autorisation au Maire de signer l'attribution de la convention de maîtrise d'œuvre de la réfection du Chemin Vert à la société Foncier Experts à Neauphle le Château
- Autorisation au Maire de signer l'attribution de la convention de maîtrise d'œuvre du renforcement du réseau d'eau potable et de la reprise des branchements rue Maurice Cléret à la société Foncier Experts à Neauphle le Château
- Autorisation au Maire de signer l'attribution de la convention de maîtrise d'œuvre pour la mise en accessibilité de l'arrêt de bus rue de St Corentin à la société Foncier Experts à Neauphle le Château
- Autorisation au Maire de signer l'attribution de la convention de maîtrise d'œuvre pour la mise en accessibilité de l'arrêt de bus place de la Mairie à la société Foncier Experts à Neauphle le Château
- Bilan des cessions et acquisitions pour l'année 2017



— Dépôt des permis de construire

Déclarations préalables de travaux

• DP n° 078 591 18 M0008

Fondation Léopold Bellan, réalisation de baies de façades accessibles au service de prévention, 13 place de Verdun, accordée le 06/04/2018

• DP n° 078 591 18 M0009

Mr DAUPHIN Cédric, construction d'un abri de jardin de 20m², 29 rue des peupliers, accordée le 06/06/2018

• DP n° 078 591 18 M0010

Mr et Mme DUMOULIN Jean-Pierre et Myriam, remplacement de volets et fenêtres, 13 bis chemin de Bellevue, accordée le 26/03/2018

• DP n° 078 591 18 M0011

Mr TUALLE Damiens, remplacement d'une fenêtre, de 3 volets et de la porte d'entrée, 8 rue Fernand Bréan, accordée le 30/03/2018

• DP n° 078 591 18 M0012

YVELINES FIBRES, création d'un local technique préfabriqué qui abritera un Nœud de raccordement Optique (NRO). Ce dernier fera office de départ du réseau fibre optique et permettra le raccordement de l'ensemble des logements des communes avoisinantes, 1 route de Saint Martin des Champs, accordée le 26/04/2018

• DP n° 078 591 18 M0013

Mme GUERIN Sylvie, remise en état à l'identique de l'existant + surélévation de la toiture, 16 bis rue de Poltain, accordée le 04/06/2018

• DP n° 078 591 18 M0014

Mr et Mme BAZIN Bruno et Marie-Claire, changement de portail et des lisses existants pour un portail coulissant et d'autres lisses + changement de couleur des volets, 22 route de Mantes, accordée le 25/05/2018

• DP n° 078 591 18 M0015

Mr MAZARS Thomas, remplacement de la toiture en totalité et remplacement de deux fenêtres de toit, 16 bis rue des peupliers, accordée le 04/06/2018

• DP n° 078 591 18 M0016

Mr LEMAIRE Michel, pose d'une porte de garage enroulable motorisée blanche, 8 rue de l'Yveline, accordée le 17/05/2018

• DP n° 078 591 18 M0017

SCI PAULHER, reconstruction du garage menaçant de s'écrouler sur le mur d'enceinte et transformateur EDF. Construction d'une piscine et d'un local technique, 2 rue des plains, accordée le 08/06/2018

• DP n° 078 591 18 M0018

Mme BURR Anne-Claire, changement des 3 fenêtres de l'appartement en PVC blanc cassé, 51 rue des peupliers, accordée le 18/05/2018

• DP n° 078 591 18 M0019

Mr POIS Stéphane, remplacement du portail + portillon existant par un portail coulissant. Remplacement de la porte d'entrée de la maison, 7 chemin de la Pichotte, accordée le 18/05/2018

• DP n° 078 591 18 M0024

ARIAL IMMOBILIER, division en vue de construire, 18 rue de l'Yveline, accordée le 12/06/2018

• DP n° 078 591 18 M0025

SCI PAULHER, division dans une commune qui a institué le contrôle des divisions dans le cadre de l'article L.115-3 du code de l'urbanisme, 1 rue de la côte Gillon, accordée le 12/06/2018

• DP n° 078 591 18 M0026

Mr HAUSLER Jacques, déplacement latéral (2 m) du portillon d'accès pour échapper à l'obstruction d'un poteau électrique, 10 chemin de la Boissière, accordée le 01/06/2018



— Vos garagistes

Septeuil Automobiles



Le garage Septeuil Automobiles fait partie de l'histoire de notre ville, il existe pratiquement depuis les débuts de l'automobile. Vous pourrez d'ailleurs le retrouver sur d'anciennes cartes postales. Tout le monde se souvient de l'époque où c'était Monsieur Hamayon qui vous y accueillait et on peut encore le croiser de temps à autre au garage, quand un petit coup de nostalgie le prend.

En 2015, le gérant précédent, Monsieur Cauchi, part en retraite et Michaël Gamard, son employé, maintenant âgé de vingt-huit ans, prend tout naturellement le relais. Il a commencé dans ce garage en 2006 comme apprenti en alternance (il travaillait au garage et faisait ses études de CAP et BEP en parallèle). Il a conservé une bonne partie de la clientèle mais a su attirer aussi de nouveaux clients car il offre un service pour tous les types de voitures : entretien, réparations mécaniques et carrosserie, sa spécialité res-

tant évidemment la marque Renault. Michaël est mécanicien et dans le même temps gérant du garage, il a embauché depuis trois ans un apprenti, Benjamin, titulaire du CAP mécanique auto.

Afin de répondre aux nouvelles attentes de la clientèle, Michaël propose le montage et l'équilibrage de pneus achetés par le client. Le garage met à disposition des véhicules de prêt (de courtoisie) lorsque vous laissez votre voiture en réparation, et s'il se trouve qu'aucun véhicule de prêt n'est disponible, il peut même vous ramener chez vous et aller vous chercher lorsque votre véhicule est prêt. Michaël essaie dans la mesure du possible de faciliter la vie de ses clients. En cas de panne de batterie par exemple, il peut se déplacer et la remplacer sur place. C'est vraiment un service à la carte et adapté à chacun.

Le garage Septeuil Automobiles vous ouvre ses portes du lundi au vendredi de 8h à 19h.

S'adapter aux exigences du marché en offrant de nouveaux services, être à la disposition du client, comprendre les besoins de chacun est son leitmotiv, pas étonnant que le garage soit souvent plein.

1 Rue de l'Yveline - Tél. : 01 30 93 40 58

FG Auto Moto



Le garage FG AUTO moto, implanté sur les hauteurs de Septeuil, est avant tout un garage de proximité.

Son dirigeant Fabrice Gourlin et son épouse Marie vous accueillent avec le sourire et beaucoup de bienveillance. Fabrice a travaillé comme mécanicien chez Renault pendant 25 ans. Fatigué d'avoir à considérer les clients comme des numéros

auxquels on ne pouvait pas consacrer beaucoup de temps, et à la recherche du contact humain et de la complicité, il n'a pas hésité à se lancer dans une nouvelle aventure, soutenu et suivi par son épouse. Infirmière à l'époque, elle a suivi une formation en gestion d'entreprise et comptabilité afin de s'occuper de toute la partie administrative du futur garage. Ainsi, le couple a pu ouvrir il y a maintenant douze ans. Depuis peu, ils ont l'agrément de la préfecture pour délivrer les cartes grises. C'est véritablement un plus pour les clients, car les délais en préfecture sont très longs (jusqu'à dix mois d'attente).

Fabrice forme actuellement un apprenti, Valentin dit « Tintin », jeune étudiant en bac pro par alternance, motivé et assidu, qui apprécie le travail en petite équipe. Chacun est

ici à l'écoute du client et essaie de résoudre les problèmes en tenant compte aussi des budgets. Le garage assure les réparations toutes marques, ainsi que l'entretien. Le travail de carrosserie est réalisé par un garage spécialisé à Bréval, avec lequel il travaille en partenariat. Il n'est pas rare que Fabrice accepte de monter une pièce apportée par le client (mais le garage ne peut alors pas la garantir). L'espace de travail est important avec ses quatre ponts, le parking est vaste et permet la gestion fluide des voitures à réparer ou déjà prêtes.

Passionné de voitures et motos, Fabrice aime comprendre l'histoire d'une panne pour mieux la gérer. Au volant, son oreille expérimentée reconnaît les bruits suspects. Il travaille avec toutes les marques automobiles, essaie d'avoir des pièces d'origine, mais peut travailler aussi avec AD et Eurorepar (filiale de Citroën). Le garage FG AUTO moto propose le montage et l'équilibrage des roues, et le client peut acheter ses pneus ailleurs et se les faire livrer sur place. Les deux monstres qui vous saluent dès votre arrivée n'en sont pas. Ce sont les deux chiens mascottes, l'un est un bouvier bernois et l'autre un Léonberg, aussi gros qu'adorables et très affectueux.

Le garage est ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 12h30 et de 14h à 19h, ainsi que le samedi de 8h à 12h. Et n'oubliez pas : chez FG AUTO moto, il n'y a pas de problèmes, il y a toujours des solutions.

35 Rue de Versailles - Tél. : 01 30 93 81 73

Comme chaque année, la période du mois de mars correspond aux clôtures des comptes administratifs, des comptes de gestion et aux votes des budgets : cette année encore, le conseil municipal s'est réuni le 30 mars 2018 afin, entre autres, de discuter de ces points. Cet article est une présentation des grands points du budget, destinée à en donner une vue synthétique. Vous pouvez trouver plus de détails dans le compte-rendu du conseil municipal du 30 mars dernier. Vous pouvez aussi demander à consulter en mairie le compte administratif 2017 qui est bien entendu accessible à tous.

ANNÉE 2017

Vous vous demandez peut-être pourquoi nous établissons chaque année un budget commune et un budget eau et assainissement. C'est tout simplement que la loi nous y oblige et qu'ils doivent être absolument indépendants l'un de l'autre, sans aucun transfert possible entre eux (les esprits malicieux pourront d'ailleurs trouver normal que le budget eau soit étanche). Ne nous plaignons pas, la taille de la commune nous dispense d'avoir un budget eau potable et un budget assainissement séparés.

BUDGET COMMUNE

Pour l'année, le budget Commune présente le résultat suivant :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	1 832 377.30 €	774 679.98 €
Dépenses	1 618 166.92 €	443 978.42 €
Résultat de l'exercice	214 210.38 €	330 701.56 €
Excédent cumulé de 2016	1 096 703.95 €	-498 889.54 €
Part affectée à l'investissement en 2017	643 232.60 €	
RÉSULTAT DE CLOTURE	667 681.73 €	-168 187.98 €

Nous présentons cette année, des meilleurs résultats que l'année dernière : la section d'investissement est excédentaire, ce qui permet de réduire le déficit reporté et de dégager une plus grande capacité d'auto-financement pour la mairie.

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Pour l'année 2017, le budget Eau et Assainissement présente le résultat suivant :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	220 396.53 €	402 548.23 €
Dépenses	285 349.07 €	603 485.48 €
Résultat de l'exercice	-64 952.54 €	-200 937.25 €
Excédent cumulé de 2016	881 128.09 €	-66 547.03 €
Part affectée à l'investissement en 2017	66 547.03 €	
RÉSULTAT DE CLOTURE	749 628.52 €	-267 484.28 €

Comme chaque année, le budget Eau et Assainissement réalise principalement de l'investissement, en transférant une partie des fonds du fonctionnement vers l'investissement.

— Le budget

ANNÉE 2018

BUDGET COMMUNE

Le budget se décompose en deux parties :

- la section de fonctionnement : c'est elle qui représente les dépenses et recettes courantes de la commune: les salaires, les fluides, le petit matériel, les assurances pour le côté dépenses, les recettes de l'Etat et les impôts pour le côté recette
- la section d'investissement : c'est elle qui représente la création de richesse par la commune. Elle prend en compte toutes les créations / rénovations de bâtiments et de voirie, l'achat de biens, les réparations sur les biens publics, etc.

Cette année 2018 est marquée par la création d'une nouvelle cantine ; bien que cette opération ait commencé en 2017, c'est en 2018 que la majorité des coûts sera débitée. Afin de mener à bien cette opération, la municipalité se base sur trois sources principales de financements :

- les subventions obtenues auprès du département et de la région, ainsi que le remboursement de la TVA
- les fonds propres de la mairie pour les frais restants

Répartition des recettes de l'opération de construction d'une nouvelle cantine



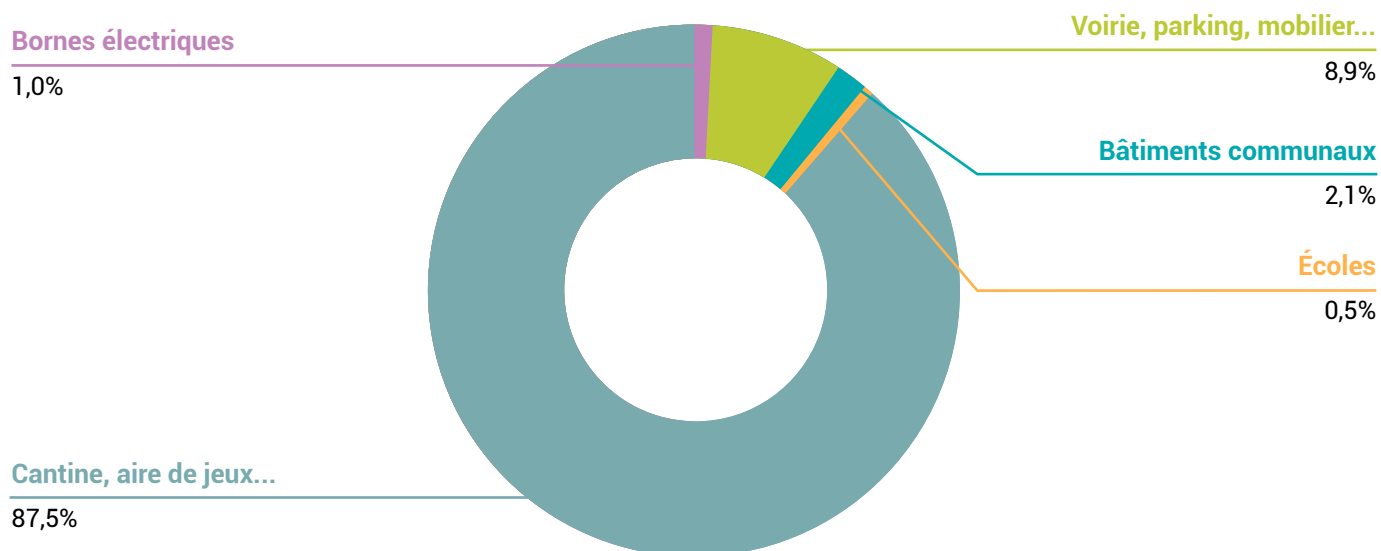
Afin de lisser l'impact du projet sur les finances de la commune, et notamment de permettre d'avancer les frais jusqu'à ce que les subventions soient versées (une grande partie d'entre-elle n'est versée qu'à l'achèvement du projet, la mairie devant donc avancer les frais), la municipalité a contracté deux lignes de prêt :

- une ligne à court terme, correspondant aux montants des subventions et aides obtenues : d'un montant de 1 141 000€ (somme subventions + FCTVA) d'une durée maximale de 3 ans, au taux de 0.39%. Ce prêt sera remboursé au fur et à mesure que la commune recevra les subventions.
- une ligne à long terme, correspondant au reste à charge mairie : d'un montant de 600 000 € sur 15 ans, à 1.17%

Les autres investissements prévus en 2018 sont :

- la remise en état de la voirie du Chemin Vert
- la mise en place de bornes de rechargements pour véhicules électriques
- la révision du PLU
- l'embellissement du cimetière
- le remplacement de candélabres abîmés
- les entretiens courants sur les bâtiments communaux
- la mise aux normes PMR de certains arrêts de bus

Répartition des opérations d'investissement 2018



BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Cette année, le budget Eau et Assainissement prévoit :

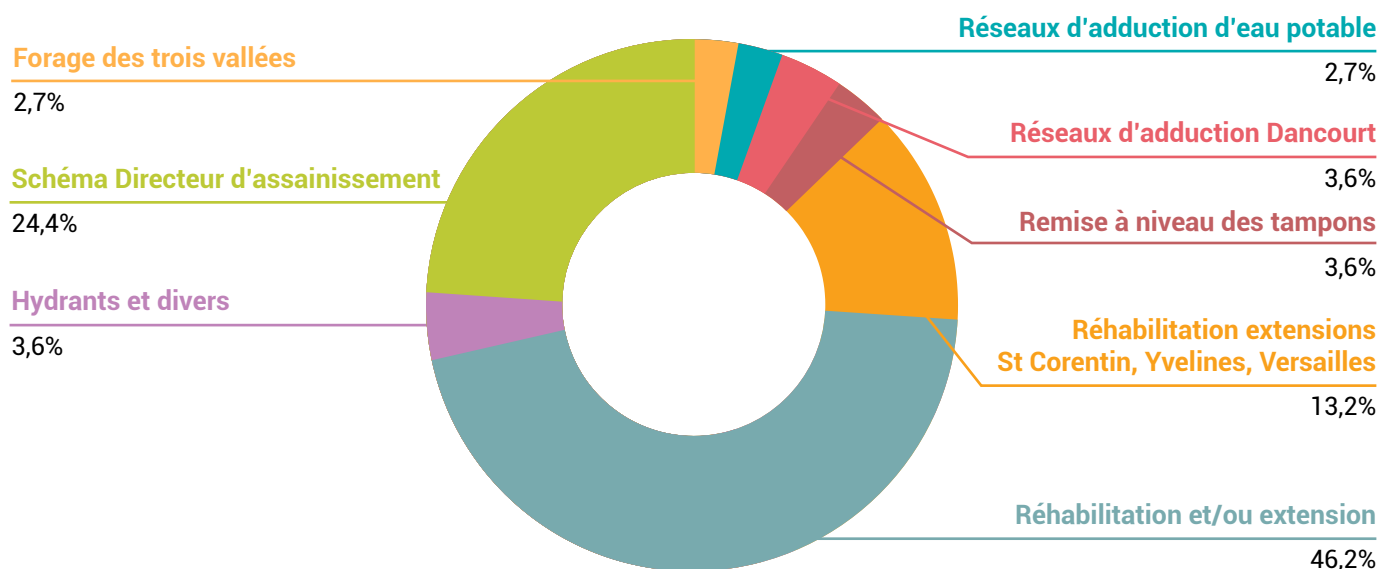
- une provision pour panne sur la station d'épuration ainsi qu'une étude sur les risques de défaillance de celle-ci
- des réparations sur divers postes de relevages
- des travaux sur les canalisations
- la mise au point d'un Schéma Directeur d'Assainissement (SDA) permettant, une fois celui-ci effectué, de détecter les points à risques dans notre réseau d'assainissement, et les réparations à prévoir à court, moyen et long terme.

Forage des trois vallées	15 000 €
Réseaux d'adduction d'eau potable	15 000 €
Réseaux d'adduction d'eau potable (Dancourt ,..)	20 000 €
Remise à niveau des tampons	20 000 €
Réhabilitation extension St Corentin, Yvelines, Versailles	73 283,60 €
Réhabilitation et/ou extension	257 291,86 €
Hydrants et divers	20 000 €
Schéma Directeur d'assainissement	135 950,20 €
TOTAL	556 525,66 € €



— Le budget

Répartition des opérations d'investissement 2018



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Cette année encore, la mairie est la seule instance à financer le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Le CCAS repose donc entièrement, au niveau financier, sur la stabilité des budgets de la commune. Or, ces mêmes budgets communaux subissent eux-aussi des baisses répétées de dotations de l'Etat, et des demandes de participation de plus en plus fortes.

Cependant, l'action du CCAS reste inchangée : aider ceux dans le besoin et permettre de tisser du lien social.



Comi7 - Le Chemin des Mots —

Le 27 mai dernier s'est tenue la première édition du « Chemin des Mots », événement littéraire organisé par le COMI7.

Au Foyer Rural, le salon du livre généraliste réunissait 35 auteurs en dédicace, 3 éditeurs et la librairie « *La nouvelle réserve* » de Limay, partenaire de l'événement.

Trois expositions étaient proposées :

- les travaux des élèves de l'Atelier des enfants au foyer rural
- des panneaux ludiques sur l'Histoire du livre, ainsi que des livres suspendus exposés en extérieur
- « *Regard tendre et juste sur mon Chromosome d'Amour* » de la photographe Sarah Galvan dans la salle du Conseil de la mairie

Au niveau de l'espace Enfants, des ateliers « *Tapis-Contes* », « *Contes en musique* », « *Sophro-Contes* » et « *Lecture de contes* » ont été proposés gratuitement sur l'ensemble de la journée. Merci aux nombreux participants.

Trois conférences se sont déroulées dans la salle du Conseil :

- Dans la matinée, vous avez pu venir à la rencontre de Louca Corbin, auteure du livre « *Silence, on souffre* » et échanger avec elle sur le thème « *Peut-on accompagner sereinement ses parents en Ehpad ?* »
- Lors de la table ronde sur le thème des maltraitances gynécologiques, vous avez eu l'occasion d'écouter les interventions de Mélanie Déchalotte, auteure du « *Livre noir de la gynécologie* », de Sarah Mokaddem, infirmière, de Sarah Bloch, sage-femme, de Claire Di Paola, psychiatre et de

Patricia Massé, magistrate.

- Enfin, vous avez peut-être eu la chance d'assister à l'émouvante rencontre avec Florence Jacob, résidente du FAM de la Fondation Mallet (Richebourg). Surnommée la « *journaliste aux lunettes rouges* », Florence est atteinte d'une pathologie qui l'empêche de maîtriser ses membres et la prive d'élocution. Elle nous a fait découvrir deux des nombreux textes qu'elle écrit à l'aide d'un ordinateur à détection oculaire.

Cette journée fut également celle de l'inauguration de la première « *Boîte à livres* » de Septeuil et de la remise des prix du Concours de poésie organisé dans le cadre de l'événement. Retrouvez les textes des heureux gagnants à la suite de cet article.

Un concert classique donné par la chanteuse Pascale Brigitte Boilard, accompagnée par le quatuor à cordes *Héméra* est venu clore la journée.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble de nos partenaires et donateurs ainsi que les différents intervenants: *Carrefour Contact Septeuil, la Ferme de Saint Corentin, la Boulangerie Pâtisserie Lukas, les Pains D'ailleurs, Le Cat'ring, le Café de La Poste, Les primeurs de Jérôme, la Mairie de Septeuil, Magalie L., Brocantis, La nouvelle Réserve, Sophie Demoersman, Marie-Laure Laporte-Prattico, Clé d'Envol, Sarah Galvan, Jean-Louis Chantepie, Majordome Convivial, Sheep & Co, Pixelec, Mélanie Déchalotte, Sarah Mokaddem, Sarah Bloch, Claire Di Paola, Patricia Massé, Florence Jacob, la Fondation Mallet, Elise Levron, le quatuor à cordes Héméra, la chanteuse Pascale Brigitte Boilard, CLADE Consulting, l'ensemble des auteurs et des bénévoles.*



— Comi7 - Le Chemin des Mots

Résultats du concours de poésie organisé à l'occasion du Chemin des Mots

Catégorie Paul Verlaine (8-12 ans)

Mon ami

J'ai un nouvel ami,
Il est vraiment gentil,
Il vient d'un autre pays,
Il a fui la guerre et la misère aussi.

Mon ami est loin des siens,
Ils sont restés là-bas,
C'était leur destin,
De continuer le combat.

Chaque jour, il espère les revoir,
C'est son rêve, c'est son espoir.
Mon ami est triste parfois,
Alors je le serre dans mes bras.

Kylian

Catégorie Nicolas Boileau (13-17 ans)

Histoire vraie

Aujourd'hui, mon ami s'est fait insulter.
L'autre voulait faire de l'humour,
De ses origines il s'est moqué
Tout le monde a ri dans la cour.

Aujourd'hui, mon ami s'est fait insulter.
Ses yeux reflétaient sa peine,
J'ai senti son cœur se fermer,
Et le mien se remplir de haine.

La violence n'est jamais la solution,
Face à la bêtise des ignorants,
Il vaut mieux la discussion,
Pour amener le changement.

Aujourd'hui, mon ami s'est fait insulter.
Cela arrive à d'autres, c'est certain,
Ceci est une histoire vraie,
Les mentalités changeront...demain.

LDA



Catégorie Pierre De Ronsard (18 ans et +)

La tolérance

La tolérance, c'est nous, c'est vous, c'est moi.
Y croire pour nos enfants, c'est garder la foi
Inconnus d'ici ou d'ailleurs, de tous pays et d'horizon
Pourquoi vouloir toujours se mettre au diapason ?
Mon sang a la même couleur que le vôtre
Pour en parler point de mot plus haut que les autres

La tolérance, c'est accepter d'être différents mais égaux
Égaux vis-à-vis de tous à travers nos parcours et nos maux
Pour celui qui la perçoit, elle est cadeau à prime abord
Nulle nécessité au quotidien d'être tous d'accord

La tolérance a juste besoin de bienveillance
D'être le berceau inconditionnel de la différence.
L'hymne à l'autre, sans idée surplus de croyance
À l'image d'un délicat baiser envoyé avec insistance

La tolérance ne s'invente pas, ne s'exprime pas, elle est ailleurs.
Dans nos vies, dans nos joies, nos peines et nos malheurs
Il nous faut souvent méditer et prendre son temps
Quand on la perd il est trop tard, on le paye comptant

Philippe Desturval

Les membres du jury

Didier Antoine,
Auteur et Professeur
de français

La librairie
La Nouvelle Réserve

Bernard Roland
Amateur de poésie




La Fête de la Musique

Notre Fête de la Musique a été une belle réussite. Merci au public venu nombreux et bravo aux bénévoles qui se sont mobilisés toute la journée.

Nous tenons à remercier nos partenaires: *Restauration La Toque, Le Bouquet de Carole, La cours des Halles, les Volailles de Sébastien, Sarl Italauto (Orgerus), Les Pains d'ailleurs ainsi que les associations Majordom Convivial, Turbulence (Beynes) et FRVescences (pour la chorale).*

Retrouvez l'article complet et les photos de cette belle soirée en page 21 de ce Septeuil Mag.

Vous souhaitez devenir bénévole ? Contactez-nous : comi7.septeuil@gmail.com

Et rejoignez-nous sur Facebook pour suivre notre actualité :  Comi7

FRVescences —



Le *stretching postural*®, voilà encore une activité fort obscure pour le commun des mortels. Mais comme elle se pratique au Foyer rural avec FRVescences, rien de plus facile que d'aller rencontrer Valérie Gérard et ses élèves à leur cours du mercredi matin.

Tout d'abord, il s'agit d'une discipline sportive basée sur une méthode développée dans les années 60 par un kinésithérapeute et entraîneur d'athlètes de haut niveau, Jean-Pierre Moreau. Voilà pourquoi nous faisons suivre son nom du petit ® qui signale une appellation déposée. Elle s'adresse à tous en proposant un travail sur des muscles d'ordinaire peu sollicités volontairement, principalement situés dans le dos et assurant la posture et le maintien. Comme son nom le laisse supposer, cette technique fait appel à des postures précisément définies et obtenues par des étirements et des contractions des muscles cités ci-dessus. C'est une technique statique et globale, puisqu'elle sollicite le corps et l'esprit, les sensations et les émotions. Elle amène une prise de conscience corporelle et un bien-être associé, sans recherche de performance ni de compétition.

Pour le bien-être, je peux vous assurer que cela se voit sur le visage des participants. Les postures s'enchaînent avec aisance. Valérie Gérard veille à ce que personne ne dépasse ses capacités. Comme j'entends beaucoup parler de respiration pendant la séance, je hasarde un parallèle avec le yoga, mais on m'explique qu'il n'y a pas ici de dimension spirituelle et que des moyens précis sont mis en œuvre pour parfaire chaque posture. Valérie Gérard pratique le *stretching postural* depuis 13 ans et elle l'enseigne depuis 3 ans. Comme tout le monde, elle y est venue pour soigner des douleurs et sur les conseils d'un ostéopathe. Elle enseigne deux jours par semaine, complément d'une autre activité professionnelle, et sur plusieurs communes proches, ce qui permet aux absents de rattraper des cours ailleurs. Les participants ont de 22 à 80 ans ; les cours ne doivent pas en compter plus de quinze, car Valérie Gérard veille à vérifier et corriger individuellement chaque posture. Aujourd'hui à Septeuil, il n'y avait que des femmes dans le groupe de dix élèves, mais ce n'est pas une activité uniquement féminine. Peut-être les hommes sont-ils moins attentifs à prendre soin de leur corps. Donc messieurs, si vous avez des douleurs dans le dos, les épaules, les genoux, la nuque, vous savez ce qu'il vous reste à faire.





— La boutique éphémère

Le succès de la boutique éphémère ne se dément pas et les locations ont été nombreuses sur ce premier semestre, pour des durées de deux jours à deux semaines. Même si la plupart des exposants présentent des articles de mode et des bijoux, il a été possible de voir aussi des peintures, des produits d'entretien, des parfums et cosmétiques, des produits alimentaires, etc. Des ateliers créatifs ont aussi été proposés pendant une semaine, permettant aux adultes et enfants de s'exercer à

la réalisation de bijoux, macramé ou maroquinerie par exemple. Certains exposants sont des créateurs, d'autres des distributeurs, mais tous ont en commun de pratiquer un accueil chaleureux. Un seul regret : il ne vient personne lorsque la boutique reste ouverte le dimanche après-midi. Mais il ne tient qu'à vous, lecteurs de cette page, de faire changer ceci.

— L'heure du conte à la bibliothèque

Les bibliothécaires de l'Heure Bleue ont créé une nouvelle animation avec des après-midi contes pour les enfants, le samedi. Deux séances ont eu lieu pour l'instant, les 7 avril et 16 juin, sur le thème des sorcières, puis des princesses et chevaliers. Il est demandé aux parents d'accompagner leurs enfants et il semble d'ailleurs que cela ne leur déplaît pas (aux parents). En dehors des contes proprement dits, un atelier dessin et un goûter sont proposés ; les enfants peuvent venir costumés. La fréquentation de ces séances ne répond pas aux attentes pour l'instant, mais les enfants qui viennent repartent ravis d'avoir passé un bon moment. Il faut venir avec vos enfants aux prochaines après-midi contes, qui auront lieu à la rentrée, si vous ne voulez pas que les bénévoles de la bibliothèque se découragent.



— Le concert classique du 27 mai



Dimanche 27 mai, jour où était organisé le Chemin des mots, le quatuor à cordes Héméra et la soprano canadienne Pascale Brigitte Boilard nous ont enchantés avec un programme composé d'airs d'opéra et d'intermèdes instrumentaux de compositeurs tels que Vivaldi, Haendel ou Rameau.

La salle des mariages de la Mairie de Septeuil était comble, avec des auditeurs de tous âges, des enfants de l'école maternelle jusqu'aux plus âgés. Nous avons même eu l'honneur de compter parmi le public Monsieur Jean Périssou, âgé de 94 ans et ancien chef d'orchestre de l'Opéra de Paris. Il faut dire que si l'on comptait beaucoup d'enfants dans la salle, c'est parce que le quatuor à cordes Héméra et la soprano Pascale Brigitte

Boilard avaient rendu visite, le 22 mai précédent, aux quatre-vingt-dix élèves de l'école maternelle de Septeuil et à leur équipe enseignante. Les musiciens du quatuor, étudiants au Conservatoire de Versailles (CRR), ont fait une courte présentation de leurs instruments et ont interprété quelques extraits musicaux de Vivaldi, Gabrieli et Haendel. Le jeune public, de 3 à 6 ans, était très attentif et à l'écoute. Bravo à tous les enfants pour leur comportement exemplaire.

— Exposition des sections artistiques de FRVescences

Le 10 juin au Foyer Rural, FRVescences organisait son exposition annuelle des sections peinture, tricot et ateliers créatifs, adultes et enfants. Ce fut l'occasion pour un public nombreux d'admirer des travaux originaux et de qualité. Félicitations aux artistes et à leurs professeurs.



La Fête Gauloise —



Lors des réunions entre la mairie et les forains, ces derniers nous disent toujours qu'ils aimeraient qu'il y ait d'autres animations autour de la Fête Foraine. Nous avons déjà pensé à organiser la Foire à Tout le même week-end, mais les forains ne sont pas disponibles en automne et si nous déplaçons la brocante au printemps, nous risquons de perdre la moitié des exposants.

Donc cette année, quelques bénévoles ont décidé d'organiser une Fête Gauloise en même temps que la Fête Foraine. Ainsi, le samedi 9 juin, un repas et des jeux ont été organisés sur la place de la mairie, tandis que le dimanche 10, c'était un concours de déguisements, suivi d'une promenade costumée en ville qui ont réuni les enfants. Les forains ont récompensé les enfants en leur

offrant des lots : une tablette numérique, des peluches, des tickets de manège et des confiseries. Les participants sont d'accord pour remettre ça l'an prochain ; les organisateurs apprécieraient un peu de renfort...

— Concert des sections musicales de FRVescences

Le dimanche 17 juin après-midi au Foyer rural avait lieu le concert de fin d'année des classes de musique de *FRVescences*. Le public est venu très nombreux pour écouter et applaudir les élèves des cours de guitare, basse, piano, batterie et percussions.

Toutes nos félicitations aux talentueux participants, ainsi qu'à leurs professeurs Laurent et Philippe.



La Fête de la Musique —



C'est le 23 juin après-midi, dans le parc municipal, que Comi7 organisait la Fête de la Musique. Le programme était varié, entre la chorale féminine de Septeuil *Elles*, la démonstration de zumba par *Zumba D.S.E.*, la chanteuse Norvégienne Johanne Vik et les groupes *Itchy* et *Pepper Salt*. Le public fut nombreux. Buvette et restauration étaient assurées par les bénévoles dans une bonne humeur communicative. La soirée s'est terminée fort tard autour d'un DJ. Quelques voisins se sont un peu plaints du bruit et la seule circonstance atténuante que nous pouvons invoquer est que ces événements conviviaux n'ont lieu que deux fois par an, pour le 14 juillet et la Fête de la Musique.



— Réunion sur la circulation

Le lundi 11 juin au soir se tenait à la mairie de Septeuil une réunion publique sur la circulation et la sécurité routière. L'objectif était d'échanger sur les problèmes de circulation et de réfléchir ensemble aux solutions.

L'adjoint à la sécurité, Julien Rivière, a commencé par présenter les panneaux « Attention aux enfants » et les radars pédagogiques mobiles qui viennent d'être achetés. L'intérêt d'un radar pédagogique peut paraître limité, puisqu'il ne verbalise pas et que les conducteurs le savent parfaitement. Cependant, il enregistre les vitesses et fournit des statistiques très précises sur les heures et les endroits où le plus d'excès de vitesse sont commis. Muni de ces chiffres, le Maire peut demander à la gendarmerie d'effectuer des contrôles réels dans ces lieux et à ces heures. Pour ce qui est de l'installation de radars fixes, la municipalité essaye depuis longtemps de convaincre le Préfet de son utilité, mais suite au remplacement de ce haut fonctionnaire en avril, il semble que tous les efforts soient à reprendre.

Par ailleurs, une étude de mutualisation de la police municipale est en cours au niveau de la CCPH. Elle permettrait d'acheter des jumelles radar et de constituer des équipes de deux policiers qui pourraient effectuer les contrôles de vitesse à la place des gendarmes. Si une solution ne peut être trouvée à ce niveau global, un partenariat direct avec Orgerus est aussi possible. Dominique Rivière a signalé qu'il était le maire de Septeuil le plus répressif depuis longtemps sur les questions de vitesse, mais qu'il ne pouvait pas demander aux gendarmes d'effectuer des contrôles en permanence chez nous.

Tout en approuvant ces mesures, les participants se sont montrés sceptiques sur leur efficacité. Plusieurs personnes ont fait remarquer que les entrées de notre ville étaient considérées par certains automobilistes comme des circuits de compétitions. Elles ont dit ne pas comprendre qu'on n'y installe pas des ralentisseurs, des rétrécissements, des chicanes ou des limitations de tonnage comme cela se fait dans de nombreux villages. Le Maire a expliqué que le problème était plus compliqué

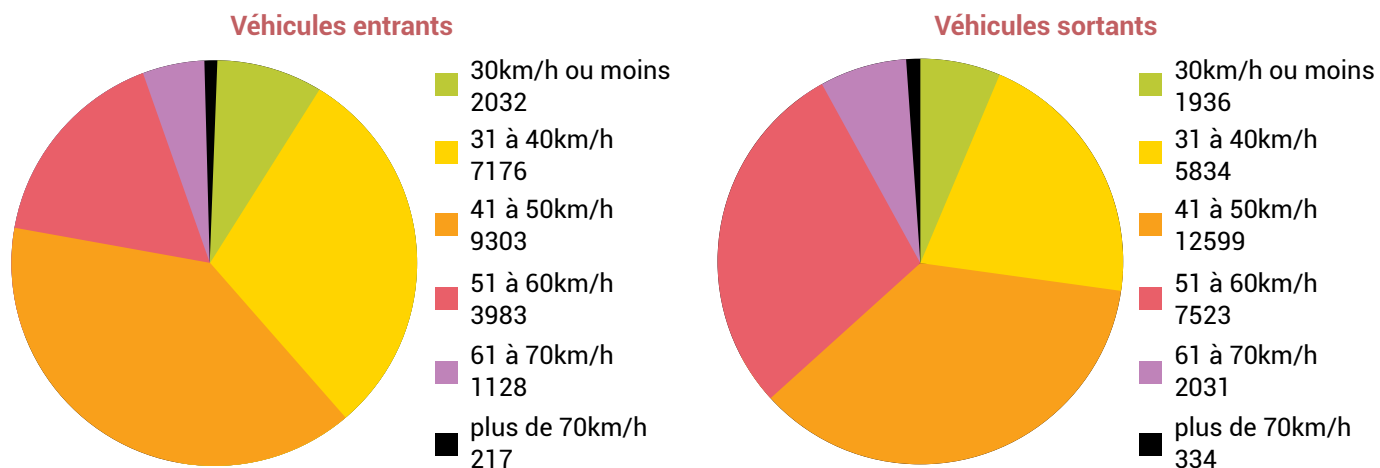
que cela, car il s'agit de routes départementales à grande circulation et que rien ne peut y être fait sans autorisation de la préfecture. Et cela prend du temps ! La simple pose d'une jardinière en béton pour obliger à ralentir demande à peu près un an de parcours du dossier dans les circuits administratifs. Ce qui ne signifie pas bien sûr que le Maire soit prêt à se décourager face à l'administration.

Pour ce qui concerne la limitation du tonnage, le Maire a déjà écrit un arrêté dans ce sens, mais il a aussitôt été annulé par la Préfecture. Et pour les ralentisseurs, ils sont interdits sur toute pente supérieure à 20%, donc partout où ils pourraient être utiles chez nous. Il a aussi été question du carrefour du site archéologique et des aménagements réalisés par le département, dont l'efficacité laisse tout le monde perplexe. Mais bien qu'il y ait eu deux accidents mortels à cet endroit, seuil à partir duquel le département réagit, il semble que le budget qu'il veuille investir est très limité, donc pas de rond-point, pas de feux, pas de ralentisseurs...

Plusieurs participants se sont plaints du non-respect des passages piétons et ont demandé qu'il en soit créé d'autres route de Mantes. Julien Rivière a répondu qu'il était possible d'en marquer un supplémentaire et qu'il demanderait au policier municipal de passer du temps devant les écrans des caméras de surveillance, puisqu'il peut y relever ce genre d'infractions et les verbaliser (refus de priorité ou stationnement sur un passage piéton par exemple). Quelques bonnes nouvelles à court terme quand même, puisque la rue de Houdan sera refaite par la CCPH cet été et la rue Maurice Cléret un peu plus tard dans l'année, lorsque les canalisations qui alimentent les hydrants des pompiers auront été remplacées.

En conclusion, il est très utile que les habitants soient mobilisés sur ces sujets de sécurité routière et continuent à travailler avec l'équipe municipale si nous voulons obtenir des aménagements du département. Des collectifs d'habitants existent déjà rue de Poltain et rue de Houdan, un nouveau vient de se créer rue de Mantes.

A titre d'exemple, voici sous forme graphique les résultats enregistrés par le radar pédagogique rue de Houdan, entre le 17 mai et le 12 juin, à un endroit où la vitesse est limitée à 30km/h et pour 23839 véhicules entrants et 30257 sortants.



Une Septeuillaise guérit les rois —



Madame Elise Maréchal



« Les meilleurs guérisseurs de France » de Pierre Neuville

Magnétiseur, radiesthésiste, rebouteux, hypnotiseur, herboriste, voire un peu sorcier, le guérisseur est encore un personnage traditionnel de nos campagnes dans la seconde moitié du vingtième siècle. Et Septeuil a aussi le sien en la personne de Madame Elise Maréchal. Beaucoup des aînés se souviennent d'elle, certains vous disent l'avoir consultée mais curieusement, peu d'entre eux reconnaissent de bonne grâce qu'elle les a guéris. Car on peut croire ou ne pas croire aux pouvoirs du guérisseur, le paradoxe est que ceux qui ont recours à ses offices ne font pas nécessairement partie des convaincus. Et qu'ils mettent souvent au bénéfice du hasard une guérison qu'ils sont pourtant allés chercher auprès de cette personne qui leur semblait être leur dernier espoir. D'autres par contre sont des enthousiastes inconditionnels et se répandent en louanges. Vous comprendrez que nous écrivons ici une simple chronique qui n'a d'autre souci que de vous distraire et que nous ne prendrons parti ni pour les uns ni pour les autres.

Bref, pour en revenir à Madame Maréchal, c'est un fait qu'elle jouit d'une plus grande renommée hors de Septeuil que chez nous. Il est vrai qu'il est difficile d'accepter que celle qu'on a vue grandir, avec qui on est allé en classe et dont on connaît la famille depuis toujours puisse posséder des dons inexplicables. Mais il n'en va pas de même à l'extérieur et les visiteurs affluent de partout. Et pas que des anonymes car industriels, riches commerçants ou personnages du monde du spectacle se déplacent de loin pour solliciter d'être reçus. Et ensuite la plupart ne tarissent pas d'éloges.

Au point que Pierre Neuville, dans son ouvrage « *Les meilleurs guérisseurs de France* » lui consacre à l'époque huit pages, en compagnie de seulement douze autres guérisseurs choisis par lui. Il la classe parmi les thaumaturges, c'est-à-dire ceux qui accomplissent des guérisons miraculeuses dans un contexte mystique ou religieux. Il écrit que Madame Maréchal interdit aux malades de décrire leur mal, leur disant qu'elle voit ce mal. Puis elle pose la main gauche sur la partie du corps souffrante, ce qui suivant le patient, provoque une impression de grande chaleur ou de grand froid, mais en tout cas le soulage. L'auteur indique que Madame Maréchal n'est pas bavarde, mais qu'elle lui affirme posséder beaucoup d'autres dons que celui de guérisseuse.

Venons-en enfin au patient le plus célèbre d'Elise Maréchal, celui qui donne son titre à cette chronique. Il s'agit du roi Hassan II du Maroc, qui est venu la consulter à plusieurs reprises. Arrivant de son château de Betz, dans l'Oise, en hélicoptère ou en voiture, on peut imaginer qu'il met en effervescence la brigade de gendarmerie de l'époque ! Le roi fait partie des patients reconnaissants puisqu'après le décès de Madame Maréchal, on raconte qu'il venait encore régulièrement déposer une rose des sables sur sa tombe, lesquelles ne restait pas longtemps là, ajoutent certains...

ÉTAT CIVIL



Naissances

Le 23 mars 2018: Gabriella, Marie MARCHAND

Le 12 avril 2018: Jade, Dominique, Irma GARCIA

Le 30 avril 2018: Noa, Kévin ALINE

Le 1er juin 2018: Chloé, Marie, Marguerite Thérèse SERVIERE



Mariages



Décès

Le 18 mars 2018: Huguette, Lucie DELLUC, veuve CROISSET, 90 ans

Le 19 mars 2018: Liliane, Juliette, Jeanne DUBOIS, épouse GUILLOT, 78 ans

Le 22 mars 2018: Nicole, Alphonsine, Maria ROULEAU, 69 ans

Le 23 mars 2018: Jocelyne, Simone, Léona HEYE, veuve ROGUET, 77 ans

Le 26 mars 2018: Gabrielle, André, Germaine VALLEE, 92 ans

Le 2 avril 2018: Marie, Catherine ORDIONI, veuve CASSAN, 91 ans

Le 27 avril 2018: Claude HOGUET, veuf BOCKELET, 79 ans

INFOS PRATIQUES

La mairie de Septeuil à portée de clic !

Pour suivre l'actualité de la commune, rendez-vous:

- sur le site Internet
www.mairie-septeuil.fr
- sur la page Facebook
Septeuil officiel
- sur les panneaux d'affichage

La mairie de Septeuil

6, place Louis Fouché • 78790 Septeuil
Tél.: 01 30 93 40 44 • Fax : 01 30 93 49 63
Courriel: mairie@septeuil.fr

Jours et heures d'ouverture

Lundi: 8h30-12h • 14h-17h
Mardi: 8h30-12h • 14h-17h
Mercredi: 8h30-12h • 14h-17h
Jeudi: 8h30-12h • 14h-17h
Vendredi: 8h30-12h • 14h-16h
Samedi : 9h-12h